



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

PROGRAMMES GAM

IMPOSES de 1 à 6

PROGRAMMES IMPOSES 1 à 6



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

Page 15 Modification note de départ Niveau 3 **4,50 points** Niveau 4 **2,50 points**

Au saut de **1,00 point à 9 points**

Page 16 Précision pour les piles chutes : la bonification est accordée que sur la sortie du mouvement de REFERENCE ou la sortie avec BONUS de remplacement (en aucun cas sur la sortie VARIANTE)

Page 17 Ajout **PRECISIONS CONCERNANT LES EXIGENCES TECHNIQUES ET SPECIFIQUES**
Cela concerne le BONUS 2 sur les balancés anneaux 1 à 4 – barres 1 à 3 – fixe 1 et 2
Le BONUS 2 n'est pas accordé si la forme technique n'est pas respectée (anneaux fermés, courbes inexistantes)

PROGRAMMES IMPOSES 1 à 6



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

SOL

Page 20

-Passages chorégraphiques libres
-0,10 point si remplacement (pénalité code FIG)

-Travail au sol niveau 5 : 3 Thomas pénalité pour élément manquant si moins de 2 ½ Thomas

-Bonus pile chute : que pour la sortie du mouvement de REFERENCE ou sortie en BONUS de remplacement

pas de bonus pour sortie en VARIANTE

Ex niveau 4 : saut extension (NON) – Salto AR groupé (OUI) salto AR tendu (OUI)

Page 29

Niveau 5 entre secteur 2 et 3 ajout : « **ou 1/8 à droite** »
secteur 5 suppression « **bras tendus à l'horizontale** »

Page 31

Niveau 6 secteur 11 sortie du mouvement de REFERENCE « vrille AR »
sortie en 2 vrilles **le BONUS passe à 0,80 point**

PROGRAMMES IMPOSES 1 à 6

ARCONS



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

Page 33 Marquage sur le champignon « 2 lignes parallèles »

1^{ère} et 2^{ème} partie doivent être faites à la suite l'une de l'autre « sans pause »

Reconnaissance des éléments (application code FIG)

G II et G III reconnaissance de l'élément si le gymnaste chute sur l'élément suivant (ex : transport facial latéral et chute à l'appui facial latéral NR)

Niveau 6 sortie russe 360° non présentée (sortir directement en Berline – 1,00 point élément manquant (-0,50) et pas de sortie (-0,50)

sortie ATR sous 45° NR - au dessus de 45° pas de pénalité

Page 43 Secteur 9 ajout le ½ pivot doit être réalisé dans le secteur 8

PROGRAMMES IMPOSES 1 à 6



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

ANNEAUX

- Page 54 LES ATR
Niveau 6 s'élever corps carpé bras tendus à l'ATR 2sec
Flexion des bras jusqu'à 15° -0,10 point, au-delà NR et pénalisation code FIG
- AUTRES PRECISIONS
- Suppression Niveau 5 double AR « **avec ouverture** »
 Niveau 6 double AR « **en puck** »
- Page 63 **Niveau 5 Bonus 2 attribué si pas de faute d'extension insuffisante (code FIG)**
- Page 66 NOUVEAU MOUVEMENT Niveau 6
 Suppression de la série de balancés, ajout planche faciale et série soleil, lune

PROGRAMMES IMPOSES 1 à 6



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

SAUT

Page 68 PRECISIONS AVENIR et ESPOIR
3 sauts par gymnastes, gestion par le jury

Page 70 Niveau 3 1^{er} Saut (roue arrivée latérale) **Tapis 40cm de hauteur**
4,50 points (au lieu de 4,00 points)

Page 71 **NOUVELLE GRILLE DE SAUTS Niveau 4 à 6 (notes de départ modifiées)**
Ajout : Tsukaara et Yourchenko tendu avec 2 vrilles

PROGRAMMES IMPOSES 1 à 6



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

BARRES

Page 72 Niveau 5 **le Moy**

le gymnaste ne présente ni le Moy ni le soleil -1,00 point
Après la bascule de fond le balancé à l'ATR est obligatoire

Les Valses à l'appui

Pour arrêt avant les valses demandées en élan -0,50 point **JE**, reconnaissance de l'élément JD **mais pas de bonus**

Page 79 Niveau 4

Secteur 1 « bascule de fond à l'équerre »

Secteur 2 « équerre 2sec »

Page 82 **Nouveau dessin** pour l'équerre qui est demandée à la verticale

PROGRAMMES IMPOSES 1 à 6



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

FIXE

Page 86 AUTRES PRECISIONS

Suppression Niveau 6 double AR en puck

Voir page 97 « double AR en puck avec ouverture à l'horizontale

Niveau 5: Etablissement AR 15° au dessus de l'horizontale, en dessous -0,30 point

Niveau 6 : Dislocation (code FIG)

Les éléments mixtes ou cubitales

jusqu'à 30° pas de déduction

31° à 45° -0,10 point

46° à 90° -0,30 point

plus 90° -0,50 point et NR

Page 93 Niveau 4 secteur 3

« passement filé à l'horizontale »